



# Fonctionnement AMI PTL EIS

## Dates importantes

Clôture de l'appel à manifestation d'intérêt

L'ensemble des éléments nécessaires à l'évaluation de votre projet doivent être envoyés avant le :

**10/10/2025 à 13h**

## Contacts

Julie Court - chargée de projets PTL EIS  
[soc-ptleis@umontpellier.fr](mailto:soc-ptleis@umontpellier.fr)

## Objectifs de l'appel à manifestation d'intérêt

L'objectif du PTL *Entrepreneuriat, Innovation, Soutenabilité* est de conforter la place que le site montpellierain a acquise en tant que leader français de la recherche en entrepreneuriat et innovation (particulièrement autour des enjeux de soutenabilité), grâce aux actions engagées dans le cadre du LabEx Entreprendre (2011-2024). Le PTL s'inscrit dans une approche holiste et pluridisciplinaire visant à comprendre les dynamiques entrepreneuriales et d'innovation soutenables à différentes échelles (micro, méso et macro).

Le projet est structuré autour de quatre axes et douze/treize programmes de recherche (pour plus d'informations : <https://ptl-eis-pole-soc.umontpellier.fr/>)

Afin de contribuer à la dynamique globale du PTL, un appel à manifestation d'intérêt (AMI) est organisé annuellement pour favoriser l'émergence et le développement de nouveaux projets de recherche au sein des programmes existants. Il est ouvert à l'ensemble des chercheurs et enseignants-chercheurs du Pôle Sciences Sociales de l'Université de Montpellier.

L'objet de l'AMI est de proposer une méthode commune d'identification et de sélection des projets permettant de développer les collaborations et les champs de recherche du PTL. Les chercheurs et enseignants-chercheurs qui souhaitent participer à l'un des programmes du PTL sont invités à rédiger une lettre d'intention (voir modèle ci-joint), après avoir échangé avec les coordonnateurs du programme concerné sur l'articulation de leur projet avec les autres actions du programme.

## Examen des propositions

Les principales étapes de l'évaluation des lettres d'intention de l'AMI sont les suivantes :

- A l'initiative du porteur de projet, échange avec les responsables du programme concerné **pendant la phase de montage du projet**
- Dépôt des lettres d'intention avant le 10/10/2025
- Examen de la recevabilité
- Analyse et sélection des projets par le collège des coordonnateurs de programme <sup>1</sup>(3/11/2025)

## Critères de recevabilité

- 1) Document de candidature complet
- 2) Ne pas dépasser 4 pages
- 3) Porteur de projet en poste à l'UM ou dans un établissement partenaire du Programme d'Excellence ISite (PEI)

---

<sup>1</sup> <https://ptl-eis-pole-soc.umontpellier.fr/>



## Critères d'analyse et d'évaluation des LI :

- 1- Le projet doit s'inscrire dans un programme du PTL EIS<sup>2</sup>
- 2- Le projet doit être un projet de recherche. Ne sont pas éligibles les actions de type pédagogique, d'organisation de manifestations scientifiques, de diffusion ou de valorisation des résultats d'une recherche déjà réalisée, etc.
- 3- Evaluation :
  - a. Excellence scientifique
  - b. Ambition d'impact
  - c. Existence d'un cofinancement ou d'une demande de cofinancement en cours

## Annonce des résultats :

Les résultats seront communiqués mi-novembre de l'année en cours.

---

<sup>2</sup> <https://ptl-eis-pole-soc.umontpellier.fr/>